

## Ce document est à remettre à chaque exposant.

Il est demandé au chef d'établissement de communiquer cette charte à chaque personne présente sur son stand pour qu'elle en prenne connaissance et s'engage à respecter l'ensemble des principes énoncés dans celle-ci et dans la fiche technique.

Le non-respect de cette charte entrainera la radiation de l'établissement concerné l'année suivante.

### Préambule

Info'sup Bretagne Sud s'inscrit dans une démarche globale d'orientation active, principalement conçue pour aider et accompagner chaque élève de cycle terminal (classes de première et terminale) à construire son parcours de formation et d'insertion.

Plus globalement, et dans le respect de la charte régionale des salons post-bac, il s'adresse également à tout public désireux de s'informer sur l'enseignement supérieur et plus généralement sur l'orientation tout au long de la vie (étudiants, parents, jeunes et adultes).

### Objet de la charte éthique du salon Info'sup Bretagne Sud

La charte éthique des exposants garantit la volonté de tous – organisateurs, exposants, professionnels – de s'inscrire dans une démarche pédagogique.

Celle-ci doit permettre au jeune d'élaborer un cheminement personnel, l'amener à réfléchir aux différentes stratégies possibles au delà du baccalauréat. Pour cela, il lui faut s'informer sur les voies d'orientation, les contenus de formation, les poursuites d'études et les perspectives professionnelles.

### Principes

Les exposants auront le souci :

- d'assurer en permanence la présence d'une personne sur le stand (durant les heures d'ouverture du salon au public)
- de n'occuper que l'espace de leur stand
- d'être disponible pour accueillir et informer toute personne se présentant sur son stand
- de mettre à disposition une information claire et précise : pré-requis nécessaires à l'entrée en formation, statistiques sur les taux de réussite, l'insertion, les fourchettes de salaires, les parcours possibles...
- de placer l'utilisateur dans une démarche active : l'aider à trier les informations pertinentes, l'encourager à s'interroger sur ses compétences et centres d'intérêts, à rencontrer des professionnels... afin de l'amener progressivement à élaborer de véritables choix

Les exposants s'interdisent :

- de constituer des fichiers nominatifs (conformément à l'application de la RGPD – loi du 25 mai 2018)
- présenter des informations sur les formations, qui ne correspondent pas à celles qui ont été invitées

Je soussigné(e)....., représentant l'établissement....., m'engage à respecter les principes énoncés dans la « Charte éthique des exposants du salon de l'enseignement supérieur » Info'sup Bretagne Sud » lors de ma présence sur le salon qui se déroulera les 30, 31 janvier et 1er février 2020 au parc des expositions – La Halle Safire à Pontivy.

Fait à..... le.....

(Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)